

# LA BATAILLE BOURSIÈRE DE MAX WEBER. COMMENT ÉCLAIRER L'UNITÉ PROBLÉMATIQUE DE LA BOURSE ?

**Pierre de Larminat**

**Ed. Sc. Humaines** | *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*

2010/2 - n° 23  
pages 157 à 173

ISSN 1622-468X

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-histoire-des-sciences-humaines-2010-2-page-157.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
de Larminat Pierre , « La bataille boursière de Max Weber. Comment éclairer l'unité problématique de La Bourse ? » ,  
*Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2010/2 n° 23, p. 157-173. DOI : 10.3917/rhsh.023.0157  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Ed. Sc. Humaines.

© Ed. Sc. Humaines. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## VARIA

# La bataille boursière de Max Weber. Comment éclairer l'unité problématique de *La Bourse* ?<sup>1</sup>

Pierre DE LARMINAT

### Résumé

Les échanges boursiers occupent une place importante dans l'œuvre de jeunesse de Max Weber. Sa trajectoire académique et son expérience scientifique éclairent son intérêt pour cet objet économique marginal. À l'heure où il quitte le droit pour une chaire d'économie nationale, il identifie les enjeux de la réforme boursière que réclament les représentants des intérêts agrariens. Publiés séparément, l'unité des deux cahiers qui constituent *La Bourse* pose problème. Des modifications substantielles par rapport au projet initial et l'adoption d'un ton nettement plus nationaliste les distinguent. C'est que les circonstances politiques ont changé et que Weber a formulé à l'occasion de sa leçon inaugurale de 1895 les principes politiques qui gouvernent son activité scientifique.

**Mots-clés** : Max Weber – *La Bourse* – *Freiburger Antrittsrede* – Marchés financiers – Question agraire – Science et politique.

### **Abstract** : *Max Weber's Battle for the Exchange. Understanding what makes Die Börse a Whole*

*Stock and commodity exchanges account for a significant part of Max Weber's youth works. Weber's academic trajectory and scientific experience throw light upon his interest for this marginal topic in Economics. While moving from teaching Law to a professorship in Economics and Finance, Weber identifies what is at stakes in the Exchange Act asked for by the representatives of agrarian interests. It is not clear whether Die Börse really makes up a whole because it is made of two separately published articles. Substantial modifications have made the second text distinct from the initial project. Weber also sounds much more nationalistic in the second article than in the first one. Two reasons can explain this changes : political circumstances have changed. Also, Weber has formulated the political principles that drive his scientific activity in the meanwhile.*

**Key-words** : Max Weber – Die Börse – *Freiburger Antrittsrede* – *Financial Markets* – *Agrarian Question* – *Science and Politics*.

---

<sup>1</sup> Pierre de Larminat remercie Olivier Godechot, Jean-Christophe Marcel, Marianne Blanchard, Jean-Loup Kastler, Samuel Neuberg et Rémi Sinthon pour leur soutien, leurs remarques judicieuses et leurs conseils bibliographiques. Le présent article prolonge la publication d'une traduction de *La Bourse* qui se soucie enfin des exigences des lecteurs scientifiques (WEBER, 2010).

Quand en 1894 Max Weber est nommé professeur d'économie nationale à Fribourg-en-Brisgau, il n'a encore rien publié sur les marchés boursiers. La bourse n'est d'ailleurs qu'un objet récent et marginal en science économique. Pourtant, c'est bien aux échanges boursiers que Weber a consacré la plus grande part de son activité éditoriale pendant son séjour à Fribourg-en-Brisgau et à Heidelberg. Entre 1894 et 1897, il produit plus d'une dizaine de textes à ce sujet, articles dans des revues juridiques, notices encyclopédiques, articles de vulgarisation, rapports publics<sup>2</sup>. Il se fait ainsi reconnaître comme un spécialiste des échanges boursiers. Le reste de ses œuvres traite de questions de politique agricole ou de débats politiques au sein du mouvement chrétien social.

À propos de la bourse, Weber publie notamment deux articles en 1894 et 1896 dans la *Göttinger Arbeiterbibliothek* (Bibliothèque ouvrière de Göttingen), collection de cahiers dirigée par son ami, le pasteur Friedrich Naumann, qui est le promoteur d'un mouvement « chrétien social ». Le premier s'intitule « *Zweck und äußere Organisation der Börsen* » (« Fonction et grandes lignes d'organisation des bourses » : ZAOB). Le second explique « *Der Börsenverkehr* » (« Les échanges boursiers » : BV). Ils ont été repris en 1924 sous le titre *Die Börse (La Bourse)* dans les *Gesammelte Aufsätze zur Soziologie und Sozialpolitik* édités après sa mort par sa femme, Marianne Weber.

Qu'est-ce qui a bien pu amener le jeune juriste devenu économiste à se consacrer aussi intensivement à l'étude des marchés boursiers ? On le comprend mieux en considérant les liens qui unissent la réforme boursière alors débattue au *Reichstag* à la « question agraire », c'est-à-dire aux implications sociales et politiques des « transformations de la répartition de la propriété foncière en milieu rural et de son statut juridique »<sup>3</sup>.

De par la nécessité pour les grands propriétaires fonciers prussiens de s'adapter à l'intensification de la concurrence internationale dans le secteur agricole, de leur position dominante dans l'Empire et de l'utilisation politique qu'a faite Bismarck des rivalités entre groupes d'intérêts, les difficultés qu'ils rencontrent déteignent sur de nombreux domaines de la vie sociale et économique. Elles ont eu notamment une influence déterminante sur la volonté de réformer les institutions boursières et sur la nature des décisions qui ont été prises à ce sujet. En effet, les représentants des intérêts agrariens ont vu dans le fonctionnement des marchés boursiers une des causes de leurs difficultés économiques et se sont attachés à les brider.

Fort de l'aura académique que lui ont conférée sa thèse d'habilitation et l'enquête qu'il a menée sur les travailleurs agricoles pour le compte du *Verein für Sozialpolitik* (Association pour la politique sociale), Weber perçoit les enjeux sociaux auxquels se rapporte la réforme boursière. Incertain quant à la direction académique, juridique ou politique qu'il souhaite donner à sa carrière, Weber prend position dans le débat public sur la régulation boursière qui excite alors l'intérêt de bien des Allemands.

L'objet de cet article est un des éléments qui font la particularité de *Die Börse*, et qui est indissociable de l'intervalle de temps qui sépare la publication de chaque élément du diptyque. Alors que Naumann souhaitait publier des essais de seize pages, Weber, qui se sentait trop à l'étroit dans ce format pour s'exprimer sur un sujet qui lui tenait à cœur, obtint de publier deux cahiers plus importants. Les éléments manquent

<sup>2</sup> Pour une bibliographie exhaustive, cf. KAESLER, 1996, 254 et suiv.

<sup>3</sup> PARÉ, 1995, 437.

pour trancher la question de savoir si la raison principale du délai intervenu entre les deux publications tient à ce que Weber était surchargé par sa chaire d'économie ou que Naumann avait d'autres priorités<sup>4</sup>. Toujours est-il que dans le cahier de 1896 Weber n'honore pas toutes les promesses formulées en 1894. Au lieu de traiter comme prévu des acteurs importants des marchés boursiers, il s'étend longuement sur les marchés à terme. En outre, son propos devient nettement plus nationaliste.

Il n'est pas évident de comprendre cette évolution si l'on s'en tient au projet explicite de Weber : faire œuvre de pédagogie pour familiariser des personnes étrangères à la finance de marché aux problématiques propres aux échanges boursiers. En réalité, ces articles sont des textes polémiques. À travers eux, Weber ne s'adresse pas seulement à ses compagnons du mouvement chrétien social. Il s'oppose aussi à ses adversaires sociaux-démocrates et agrariens à propos des enjeux soulevés à l'occasion des débats que provoque l'élaboration de la loi sur la bourse. Le retard de la seconde publication laisse s'exprimer un nationalisme plus vigoureux alors que le cœur du débat politique s'est déplacé. Pourquoi ce déplacement ?

Nous présenterons d'abord la genèse des débats portant sur les échanges boursiers. Nous étudierons ensuite la situation personnelle de Weber au moment où il a pris position dans cette controverse. Enfin, nous espérons éclairer grâce à ces éléments le tour pris par le second article par rapport au premier.

## I - Une réforme dominée par la question agraire

### 1. Émergence de la question agraire

Alors qu'une conjoncture euphorique avait accompagné l'unification de l'Empire allemand autour de la Prusse, l'élan économique cède le pas à une époque plus tourmentée, pendant laquelle récessions et périodes de croissance modérée alternent de 1873 à 1896. La crise affecte particulièrement les agriculteurs, notamment dans les grands domaines agricoles situés à l'Est de l'Elbe, soumis à rude concurrence par les jeunes pays exportateurs de céréales (États-Unis d'Amérique, Argentine, Russie, Inde). En situation de surproduction mondiale, la déflation et surtout l'instabilité des prix pèsent lourd sur une agriculture dont le niveau d'endettement est déjà élevé<sup>5</sup>. Les difficultés auxquelles sont confrontés les propriétaires agricoles de l'Est de l'Elbe les conduisent à réorganiser leur production, ce qui entraîne des répercussions importantes sur la structure sociale de cette région. Ce sont ces changements sociaux que Weber a étudiés avec le *Verein für Sozialpolitik*.

Sur les grands domaines agricoles vivaient des ouvriers agricoles rémunérés par des salaires proportionnels pour un travail fourni dans le cadre de contrats annuels. La condition de ces *Instleute* s'apparentait au servage, mais la diffusion d'un mode de rémunération fixe cause leur prolétarianisation. C'est ainsi que se « brise la communauté d'intérêts entre le paysan et le grand propriétaire »<sup>6</sup> et que naît la question agraire. Tandis que se réduisent leurs besoins en travail annuel, les grands propriétaires ont de

<sup>4</sup> BORCHARDT, 2000.

<sup>5</sup> Selon Weber, les junkers sont à l'agonie. Littéralement, ils livrent leur combat contre la mort économique (*ökonomischer Todeskampf*) (WEBER, 1993, 567).

<sup>6</sup> PARÉ, 1995, 442.

plus en plus recours au travail saisonnier et les ouvriers agricoles traditionnels des *latifundia* sont contraints à l'émigration.

## 2. Scandales boursiers et faillites bancaires

Dans ce contexte défavorable, la bourse est une cible toute désignée pour les conservateurs. La condamnation des marchés boursiers visait d'abord les bourses de valeurs et reprenait les motifs habituels de rejet des activités boursières : réprobation à l'encontre du parasitisme des boursicotiers qui vivent aux dépens du peuple laborieux ; blâme de l'immoralité des gains faramineux grâce auxquels des aventuriers s'enrichissent aux dépens de personnes trop crédules et que la perspective même de ces gains ont attirées<sup>7</sup>. Les agrariens dénoncent l'asymétrie d'information qui oppose les professionnels aux personnes non initiées. Ils interprètent les mouvements de prix comme la succession de coteries auxquelles les opérateurs professionnels prennent part afin d'attirer le grand public dans des spéculations dont la conséquence est la ruine des honnêtes gens.

Avant 1896, il n'existe aucune législation boursière uniforme sur l'ensemble de l'Empire. La régulation des échanges boursiers est le résultat de pratiques coutumières internes, souvent tacites, et qui reposent sur l'intégration sociale et morale de la société que forment les opérateurs professionnels. Comme le règlement des différends est expéditif et les sanctions pas nécessairement justifiées, les contentieux trouvent souvent une issue qui satisfait plutôt les professionnels que leurs clients<sup>8</sup>. Le public nourrit donc une suspicion à l'égard des premiers, renforcée d'un antisémitisme prompt à stigmatiser la présence de Juifs parmi les opérateurs boursiers.

Mais à mesure qu'elles se développent dans les années 1880, les critiques se tournent vers les bourses de commerce où se pratique le commerce à terme moderne. Un marché à terme sur le sucre est ouvert en 1886 à Magdebourg et un autre sur le café à Hambourg en 1887. En 1890 est ouvert à Leipzig un marché à terme sur la laine peignée, après qu'une tentative se soit soldée par un échec à Berlin en 1889<sup>9</sup>. Les transactions qui sont conclues sur ces marchés ont une influence directe sur les producteurs car ils vendent généralement leur production avant la récolte<sup>10</sup> à un négociant en gros qui la leur achète à un prix fixé par rapport à ceux pratiqués dans les bourses<sup>11</sup>. Celles-ci exercent donc une fonction barométrique<sup>12</sup> qui permet de comprendre pourquoi les agrariens rendent les opérateurs boursiers responsables de la crise agricole. Selon eux, les spéculations des professionnels de la bourse suscitent l'afflux de céréales étrangères<sup>13</sup>. Ils sont donc sensibles aux arguments qui voient

---

<sup>7</sup> Pour une perspective historique sur la condamnation morale des activités boursières, cf. DE GOEDE, 2005.

<sup>8</sup> BORCHARDT, 1999a.

<sup>9</sup> Toutes ces bourses sont citées à titre d'exemple par WEBER (2010, 28-29).

<sup>10</sup> BORCHARDT, 1999a, 18. WEBER, 2010, 24-26, pointe l'importance de cette pratique.

<sup>11</sup> WEBER, 2010, 58.

<sup>12</sup> *Ibid.*, 60.

<sup>13</sup> LOEB, 1897.

dans la spéculation « sur la différence »<sup>14</sup> l'équivalent des jeux de hasard et qui donnent une raison de stigmatiser les parasites qu'ils jugent responsables, par leur dépravation morale, des maux qui les frappent.

Or, une succession de crises et de malversations tombe à point nommé pour illustrer les thèses des agrariens et justifier leur mobilisation. D'abord, le souvenir est encore vif de la *Gründerkrise* (crise des fondateurs), qui succéda à la vague de création de centaines de sociétés anonymes dans la foulée de l'unification de l'Empire. Au cours de cette crise, la plupart de ces entreprises disparurent. Ensuite, un *corner*<sup>15</sup> sur le jeune marché à terme de Hambourg fait tripler le prix du café en septembre 1888 et déclenche un mouvement d'interdiction des marchés à terme, avec le soutien de nombreux industriels. En 1890, l'État argentin suspend le paiement des rentes émises pour payer ses emprunts, ce qui provoque l'illiquidité de la banque londonienne *Baring Brothers*, et la perte de deux tiers de l'épargne que les investisseurs allemands avaient placée dans ces emprunts<sup>16</sup>. L'année suivante, un banquier berlinois est arrêté en avril pour avoir systématiquement pratiqué le *front running*<sup>17</sup> sur les ordres de ses clients, puis on apprend la falsification de transactions et l'habitude de corrompre les journalistes lors des émissions de nouvelles valeurs. En novembre enfin, plusieurs banques berlinoises font faillite après avoir spéculé avec les titres qu'elles détenaient en dépôt pour des clients dont certains appartiennent à la haute administration ou à la cour impériale. Tous ces scandales, qui ne manifestent pour Weber qu'autant de « pratiques frauduleuses isolées »<sup>18</sup>, jettent le discrédit sur les opérateurs boursiers, attisent la méfiance du public et le disposent à faire bon accueil à l'agitation des milieux agrariens.

### 3. L'agitation des milieux agrariens

Un regard à la répartition de la propriété foncière montre que les grands domaines terriens sont loin de dominer de manière hégémonique la structure des exploitations allemandes. Celle-ci est effectivement caractérisée par une grande hétérogénéité. En outre, s'il est vrai qu'en Prusse les exploitations de plus de cent hectares représentent presque le tiers des exploitations, la pauvreté de la terre les rend peu rentables à moins de dépasser mille hectares<sup>19</sup>. Les grands propriétaires terriens ne représentent donc qu'une partie du monde agricole et leur assise économique s'érode. Mais les junkers, ces hobereaux propriétaires des grands domaines situés à l'Est de l'Elbe, disposent en revanche d'un grand pouvoir politique et leur influence se fait particulièrement sentir

---

<sup>14</sup> Combiner l'échange de contrats à termes et de contrats au comptant permet de spéculer sur l'évolution des prix sans avoir à se préoccuper de l'échange effectif des biens échangés. La « différence » des prix est alors abstraite de ces obstacles à la pure spéculation.

<sup>15</sup> Faire un *corner* consiste à accaparer en douce tous les stocks d'une marchandise donnée afin de tenir la dragée haute aux acheteurs lorsque la demande se fera pressante. Weber donne un exemple de *corner* sur le rouble (WEBER, 2010, 141-142).

<sup>16</sup> BORCHARDT, 1999b, 177-78. Cf. WEBER, 2010, 91.

<sup>17</sup> Le *front running* consiste à profiter d'un accès privilégié aux ordres passés par les clients et qui n'ont pas encore été exécutés. En anticipant les transformations du marché que l'exécution de ces ordres doit entraîner, le *front runner* réalise pour compte propre des opérations qui tirent parti de cette information.

<sup>18</sup> WEBER, 2010, 74.

<sup>19</sup> ALDENHOFF-HÜBINGER, 2005.

à la cour de Prusse. Ils obtiennent le vote d'une loi boursière qui épouse les revendications qu'ils formulaient.

En 1887, les conservateurs réclament au *Reichstag* la formation d'une commission d'enquête. Restée lettre morte dans un premier temps, leur requête est satisfaite après les scandales de l'année 1891. Le chancelier impérial Leo von Caprivi réunit en février 1892 une commission d'experts. Présidés par le président de la *Reichsbank*, ils mènent une campagne d'auditions au cours de laquelle cent quinze témoins répondent à un questionnaire préétabli, publiant en novembre 1893 un imposant rapport en quatre volumes qui jette les fondations de la loi de 1896.

Alors que les libéraux et les représentants des intérêts industriels attendaient de la formation de la commission d'enquête qu'elle laisse se calmer les esprits, les débats parlementaires qui débutent en avril 1894 sont animés par le battage orchestré par le *Bund der Landwirte* (Ligue des agriculteurs). Cette organisation a été fondée en 1893 pour défendre les intérêts des producteurs agricoles contre la politique commerciale menée par Caprivi. Celui-ci cherchait à obtenir des débouchés pour les exportations industrielles en négociant une atténuation des obstacles protectionnistes sur les produits agricoles. Ils obtiennent son renvoi en octobre 1894 et son remplacement par le prince Hohenlohe-Schillingsfürst, nettement plus effacé que Caprivi. L'agitation des agrariens leur permet alors d'infléchir la loi finalement votée en juin 1896, bien plus hostile aux échanges boursiers que ne l'étaient les propositions de la commission d'enquête.

## II - Prendre position dans le débat public

À la lecture de ce qui précède, il n'est pas étonnant que Weber ait pris part à la discussion engagée à propos de la réforme boursière. D'une part, la mobilisation de groupes d'intérêts puissants en a fait une question politique majeure. D'autre part, comme le montre la lutte activement menée par les agrariens, la compréhension des enjeux de la réforme s'articule autour des transformations sociales en cours dans les grands domaines agricoles d'Allemagne orientale. Combinées à sa situation professionnelle, ces deux raisons sont importantes pour comprendre comment Weber a été amené à devenir un des critiques les plus acerbes de la réforme boursière, dénonçant l'incompréhension des problématiques propres au fonctionnement des échanges boursiers et à leur place dans l'économie nationale.

### 1. Un jeune universitaire spécialiste de la question agraire

Avant la parution du rapport de la commission d'enquête sur les échanges boursiers, les travaux de Weber n'avaient porté que sur le droit commercial et l'histoire du droit. Ses écrits sur les effets sociaux des transformations de la structure agricole dans la Rome antique et son exploitation des résultats de l'enquête du *Verein für Sozialpolitik* sur les travailleurs d'Allemagne orientale, lui ont permis d'acquérir une grande renommée<sup>20</sup> et de se faire reconnaître comme un spécialiste de la question agraire.

---

<sup>20</sup> MOMMSEN, 1993, 39.

Si l'on suit Knut Borchardt, malgré le rôle crucial qu'a pris cette question dans le processus législatif qui a mené à la loi du 22 juin 1896, on ne peut interpréter les textes de Weber sur la réforme boursière comme une « extension logique ou même un approfondissement des activités qui ont suivi son habilitation »<sup>21</sup>. La raison qu'il invoque pour établir l'absence de relation génétique entre les questions de politique agraire et de politique boursière est le fait que Weber ne fait jamais référence à ses recherches sur les échanges boursiers dans aucune autre de ses œuvres de jeunesse. Bien que Borchardt attire à juste titre l'attention sur le fait qu'il ne faut pas chercher dans ses écrits sur la question agraire les causes subjectives qui ont immédiatement motivé Weber à écrire sur la bourse, il nous semble que cela n'invalide pas pour autant la remarque de Dirk Kaesler, selon qui « les études sur la Bourse présentent un rapport étroit avec les travaux sur les ouvriers agricoles. À plusieurs reprises, dans la description qu'il proposait des territoires à l'est de l'Elbe, Weber avait en effet insisté sur le rôle déterminant du prix des céréales sur le marché national et international, tant pour les propriétaires fonciers que pour les ouvriers agricoles »<sup>22</sup>. De cette controverse, nous retiendrons que Weber n'a pas écrit sur la bourse pour faire valoir sa connaissance de la question agraire, mais que son intérêt pour ce débat est objectivement cohérent (« en rapport ») avec son parcours antérieur. L'inscription historique de ses premières recherches et son intérêt pour la politique agricole, qu'il continue à enseigner, l'ont rendu sensible à l'importance que revêtent les échanges boursiers pour les relations sociales en Allemagne orientale et ont contribué à façonner le point de vue qu'il a adopté en travaillant sur la réforme boursière.

Outre les deux cahiers déjà mentionnés, Weber a publié quatre articles dans le *Zeitschrift für das Gesamte Handelsrecht* dirigé entre autres par Levin Goldschmidt. Ils reprennent en 330 pages les résultats de la commission d'enquête. Il faut y ajouter un article sur le système boursier dans le *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, ainsi que plusieurs autres articles et comptes rendus. Les raisons immédiates pour lesquelles Weber s'est attelé de manière aussi intensive à l'étude de cet objet sont inconnues mais un certain nombre d'hypothèses peuvent être formulées avec quelque vraisemblance.

Au début des années 1890, Weber hésitait entre plusieurs carrières. Habilité depuis 1891, il a remplacé son directeur de thèse Levin Goldschmidt à l'université de Berlin en 1892 et 1893 lorsque ce dernier tomba malade. Il a également exercé un temps la profession d'avocat, ce qui témoigne de son désir initial de ne pas se contenter d'une carrière universitaire. Il est certain qu'il aurait souhaité occuper une chaire de droit commercial à Berlin mais cet espoir ne s'est pas concrétisé. Comme il n'a rien encore publié sur le droit contemporain, suivre le processus de réforme des échanges boursiers lui permet de conforter une position universitaire encore mal assurée<sup>23</sup>.

Saisissant une opportunité, il obtient au printemps 1894 sa nomination à un poste de professeur de *Nationalökonomie und Finanzwissenschaft* (Économie nationale et science de la finance) à l'université de Fribourg-en-Brisgau et opte pour cette

---

<sup>21</sup> BORCHARDT, 1999a, 94. Toutes les citations traduites depuis l'allemand dans cet article sont les miennes.

<sup>22</sup> KAESLER, 1996, 82.

<sup>23</sup> Cf. POLLAK, 1986.

discipline dont il apprécie la jeunesse<sup>24</sup>. Contrairement aux juristes qui ont déjà eu à trancher des cas, les économistes ont peu étudié les marchés financiers avant lui. Jusqu'alors, ceux qui s'étaient intéressés à ce domaine ont surtout émis des jugements de bon sens et des critiques morales contre l'exploitation parasitaire et l'âpreté au gain plus qu'ils ne l'ont analysé<sup>25</sup>. Mais dans les années 1880 se multiplient des études empiriques sur cet objet récent de la science économique. Weber s'appuie sur ces travaux qui admettent une utilité sociale à la bourse, même pour la spéculation à la baisse. Il mentionne la plupart d'entre eux dans la « bibliographie introductive » qui clôt *Der Börsenverkehr*. Il est possible que dans ce champ relativement neuf Weber ait eu l'ambition de renouveler à partir du matériau de la commission d'enquête l'expérience d'un travail d'analyse tel qu'il avait pu le faire au cours de l'enquête sur les ouvriers agricoles.

Enfin, suivre de près la première tentative de régulation boursière unifiée sur l'ensemble de l'Allemagne peut avoir été suggéré à Weber par Goldschmidt comme un terrain approprié à la poursuite d'un programme de recherche auquel Weber avait collaboré en tant que doctorant : « la manière dont les configurations économiques et sociales font surgir le système juridique qui leur est approprié »<sup>26</sup>.

L'étude des marchés financiers permet à Weber d'accorder sa carrière universitaire à ses intérêts politiques en lui offrant la possibilité de continuer à s'opposer aux junkers sur un autre terrain que celui de l'organisation de la production agricole. L'existence d'une telle articulation a dû être une condition de possibilité tout à fait réelle pour que Weber s'intéresse aux échanges boursiers si l'on considère qu'il n'y avait pendant sa jeunesse aucune séparation entre ses intérêts scientifiques et ses intérêts pratiques et que « faire de la science (revenait) à faire de la politique »<sup>27</sup>. Même si cela n'avait pas été le cas, il était inévitable que Weber porte un jugement politique sur ce qu'il entreprenait d'étudier, lui qui rencontrait des figures politiques parmi les fréquentations de son père, député et dirigeant du parti national libéral, et que ce jugement soit chargé des convictions hostiles aux junkers qu'il avait déjà exprimées dans ses travaux antérieurs.

## 2. À qui s'adresse Weber ?

En publiant dans la *Göttinger Arbeiterbibliothek* parallèlement aux comptes rendus qu'il rédige pour les spécialistes, Weber entreprend un travail de vulgarisation

---

<sup>24</sup> WEBER, 1950, 230.

<sup>25</sup> BORCHARDT, 1999a, 99 *et suiv.* L'économie politique et l'économie financière ont longtemps suivi des trajectoires non sécantes (JOVANOVIC, POITRAS, 2010 ; WALTER, 2006). Aux États-Unis, où l'économie financière était baptisée *ketchup economics*, le mépris des économistes pour la finance a duré au moins jusque dans les années 1960 (BERNSTEIN, 1992 ; MACKENZIE, 2006). Les racines généalogiques de la théorie financière plongent dans une diversité de traditions qui touchent aussi aux théories du risque (PRADIER, 2006) et de l'incertitude (BRIAN, 2009) et qu'il n'est pas lieu d'étudier ici en détail. Au dix-neuvième siècle, ce n'est pas du côté des économistes qu'il faut rechercher des outils pour analyser le fonctionnement des marchés boursiers et leur inscription dans le système économique. Ce sont bien plutôt des praticiens des bourses (POITRAS, 2009 ; JOVANOVIC, 2009), des savants, des philosophes et des mathématiciens probabilistes (BRIAN, WALTER, 2008) qui s'engagent dans la recherche des lois économiques qui gouvernent la formation des prix sur les bourses.

<sup>26</sup> BORCHARDT, 1999a, 96.

<sup>27</sup> POLLAK, 1986, 69.

pour un public étranger aux aspects techniques de la réforme boursière. Les premiers mots de *La Bourse* affirment en effet que « la présente étude (...) est exclusivement destinée à donner de premiers repères aux personnes auxquelles les domaines en question sont totalement étrangers »<sup>28</sup>. Cette entreprise pédagogique est destinée à peser sur l'opinion alors que les débats publics prennent un tour hostile à la compréhension des échanges boursiers. La thèse qu'il y défend est adressée à trois positions politiques.

Il s'agit d'abord pour Weber d'intervenir sur la direction prise par le mouvement chrétien social, qui soutient le projet de régulation boursière sur la base de principes moraux. Les chrétiens sociaux assimilent au jeu les marchés à terme, parce qu'ils permettent de spéculer sur la différence entre les prix escomptés aujourd'hui pour une date ultérieure et les prix réellement advenus à cette date. Ils tombent donc sous la même accusation d'immoralité que les paris et c'est pourquoi Naumann considère qu'ils devraient être contrôlés par l'État. La réprobation éthique est d'autant plus vive que les spéculations touchent à des produits alimentaires de base.

Une telle position est mal avisée selon Weber car elle fait appel à des groupes en déclin comme les petits propriétaires terriens, et non à des groupes conscients d'eux-mêmes et qui gagnent en importance : la bourgeoisie et les ouvriers de l'industrie<sup>29</sup>. Les désaccords stratégiques auxquels conduit cette analyse de la lutte des classes sont d'ailleurs la raison pour laquelle il se détachera des projets politiques de Naumann.

Les deux articles sur la bourse donnent donc à Weber l'occasion de convaincre Naumann et ses compagnons d'abandonner leur analyse politique, qui fait preuve selon lui de dilettantisme<sup>30</sup>. Au contraire, les échanges boursiers doivent être analysés de manière scientifique pour pouvoir ensuite adopter les mesures adaptées aux fins poursuivies. L'avertissement suivant témoigne de cette position : « Rien ne met autant en danger un mouvement ouvrier tel que celui à qui ces lignes s'adressent en premier lieu (...) que des objectifs irréalisables et qui ont été établis dans la totale ignorance de l'état des choses »<sup>31</sup>.

Conforme à l'optique chrétienne sociale qui vise à promouvoir la condition des ouvriers tout en les détournant du mouvement socialiste, Weber s'adresse d'abord à eux pour leur recommander de ne pas se mêler de la réforme boursière. L'organisation d'une société libérale moderne ne saurait se passer de marchés boursiers, mais le fonctionnement de telles institutions aboutit nécessairement à la domination du grand capital dans les échanges financiers : « Dans certaines limites, la concentration des grands capitaux dans les mains des banques, si déplorée, est absolument inévitable dans l'organisation actuelle de notre économie nationale »<sup>32</sup>. À condition que perdure une organisation sociale qui ne soit pas strictement socialiste, l'évolution des relations d'interdépendance économique entre les individus et les groupes implique l'existence de la bourse pour le bon fonctionnement du système<sup>33</sup>. Le choix qui s'ouvre alors selon Weber, oppose un bouleversement complet de l'organisation sociale – pour instaurer une société dirigée par une instance centrale de

<sup>28</sup> WEBER, 2010, 15.

<sup>29</sup> MOMMSEN, 1993, 37.

<sup>30</sup> LESTITION, 2000.

<sup>31</sup> WEBER, 2010, 16.

<sup>32</sup> *Ibid.*, 76.

<sup>33</sup> *Ibid.*, 15 et 60.

décision – au refus d’interférer dans cette activité qui est de toute façon le domaine des riches. Et Weber, qui ne cache pas son attachement à la classe bourgeoise<sup>34</sup>, sait faire voir vers quelle branche de l’alternative il penche.

En revanche, Weber cherche également à convaincre les députés sociaux-démocrates par sa démonstration de l’innocuité et de l’utilité sociale des échanges à terme. Effectivement, même si l’on ignore la part qui revient à Weber dans leur choix final, il n’en est pas moins vrai que les députés sociaux-démocrates s’opposent à l’interdiction des échanges à terme en considérant que l’absence de commerce à terme ne suffit pas à lutter efficacement contre la spéculation.

Les principaux interlocuteurs de Weber sont ces profanes, étrangers à la bourse qui pourraient être sensibles à l’agitation des groupes d’intérêts agrariens, notamment au battage entrepris par le *Bund der Landwirte*. Si ceux-là n’ont pas d’intérêt immédiat à la bourse, ceux-ci agissent au nom du conflit d’intérêts qu’ils croient avoir avec les opérateurs boursiers. C’est pour éviter que les premiers emboîtent le pas aux suivants et relaient leurs revendications que Weber analyse les institutions boursières, le mécanisme de formation des prix et la fonction économique des transactions conclues en bourse. Il cherche d’une part à invalider les arguments des agrariens en montrant qu’ils reposent sur une conception erronée des phénomènes boursiers, et d’autre part à leur opposer un cadre de compréhension qui leur ôte toute pertinence en redéfinissant les termes du problème.

### III - Pourquoi le nationalisme wébérien prend-il des accents plus farouches en 1896 qu’en 1894 ?

Les articles de *La Bourse* sont donc des textes partisans adaptés à des circonstances particulières. Ils constituent un exemple où la vulgarisation scientifique est employée comme une opération symbolique destinée à éclairer et redéfinir les choix politiques. Leur inscription historique est attestée par la rareté des exemples inventés pour l’occasion et par l’abondance des références aux procès, scandales et événements boursiers qui nourrissent l’actualité. Pour intervenir dans les débats législatifs, Weber fait appel à la légitimité du savoir académique et introduit son lecteur à une théorie des marchés financiers dont les développements sont à rapprocher de l’évolution intellectuelle de Weber.

#### 1. Aperçu d’une introduction aux échanges boursiers

Les deux textes, « Finalité et organisation extérieure des bourses » (« *Zweck und äußere Organisation der Börsen* », ZAOB) et « Les échanges boursiers » (« *Der Börsenverkehr* », BV) ont été conçus comme les deux panneaux d’un diptyque entre lesquels Weber partage le traitement des différents aspects de son propos.

Le premier cahier de *La Bourse* retrace la complexification des échanges internationaux et la spécialisation des acteurs qui s’en occupent. Il inscrit les échanges boursiers dans la famille des échanges marchands, dont ils constituent l’aboutissement le plus récent. Le fonctionnement des marchés boursiers y est constamment comparé à

---

<sup>34</sup> WEBER, 1993, 567-568.

celui de marchés plus familiers aux lecteurs : marchés provinciaux, marchés de produits alimentaires (viande et poisson). Plutôt que d'insister sur les marchandises des bourses de commerce, Weber choisit d'explicitier la nature et la fonction des produits boursiers échangés sur les marchés des changes et sur les bourses de valeurs (obligations et actions). L'analyse de ces produits lui permet de diagnostiquer une modification des formes de domination dans les sociétés occidentales. Désormais, les individus et les groupes sont interdépendants et reliés les uns aux autres par des obligations financières impersonnelles :

« L'impersonnalité des relations entre ceux qui perçoivent un intérêt et ceux qui y sont soumis est la caractéristique de la forme actuelle des obligations de tribut. C'est pourquoi l'on parle de la domination du "capital" et non de celle des capitalistes »<sup>35</sup>.

Conscient du fait que les marchés boursiers sont des institutions qui permettent d'organiser et de réguler les échanges économiques, il compare ensuite les formes qu'elles prennent sur les plus grandes places boursières mondiales et entre les régions allemandes. Il examine alors les caractéristiques d'un trait qu'elles partagent : l'existence de courtiers. Weber ne cherche pas tant à expliquer en quoi consiste leur activité qu'à déplorer l'hétérogénéité sociale de ce groupe, du point de vue de la fortune<sup>36</sup>. Une mesure de protection des investisseurs sera donc d'ériger des barrières ploutocratiques à l'entrée des bourses. On favorisera ainsi l'intégration morale au sein du groupe des opérateurs boursiers qui peut seule permettre de réguler efficacement les échanges et de mettre fin aux abus de marché<sup>37</sup>.

Weber abandonne dans le second cahier son objectif initial de présenter les principaux acteurs des marchés financiers. Après avoir montré la façon dont sont conclues les transactions dont les opérateurs ont confié la réalisation à des intermédiaires spécialisés, il explique comment sont générés les bulletins de cours. Il présente ensuite les principales formes d'opérations boursières dont peuvent se servir les spéculateurs. Après les opérations au comptant, il explique le fonctionnement des marchés à terme et leurs implications économiques. En particulier, il examine la question de la nocivité ou de l'innocuité de leur usage spéculatif. Il établit alors que les opérations à terme en elles-mêmes sont moralement neutres et pas intrinsèquement nuisibles :

« Il apparaît que ce n'est pas la forme extérieure de l'accord (à terme) ou de l'exécution du contrat (par opération de couverture, ou par paiement de la différence) qui décide du caractère de l'opération, mais sa finalité économique profonde, qu'il est impossible de déceler quand on observe chaque opération isolément. Le glissement vers le "pur" métier de "jobber", à la recherche de gains sur les seules différences de prix se fait de manière progressive et imperceptible »<sup>38</sup>.

Le recours à ce type d'opérations remplit plusieurs fonctions indispensables à l'organisation moderne de l'économie. C'est à ce titre qu'il faut défendre les opérations à termes, car en se passant d'une telle organisation, une nation ne peut

---

<sup>35</sup> WEBER, 2010, 38.

<sup>36</sup> *Ibid.*, 71-72.

<sup>37</sup> *Ibid.*, 76-79.

<sup>38</sup> *Ibid.*, 121.

prétendre rester en lice dans la lutte qui l'oppose aux autres pour l'obtention des positions de puissance

« Ce renforcement de la position de puissance des bourses nationales par rapport aux bourses étrangères, à laquelle contribue incontestablement la pratique du marché à terme, implique aussi une amélioration considérable de la position de puissance financière, et donc politique, de l'État national. Politiquement, il n'est pas indifférent que ce soit la bourse de Berlin ou la bourse de Paris qui offre aux puissances dénuées de moyens financiers, comme l'Italie et la Russie par exemple, les meilleures chances d'écouler leurs obligations »<sup>39</sup>.

Weber montre enfin que s'il est un point sur lequel la loi boursière aurait dû se pencher, c'est bien le contexte institutionnel d'exercice des professions qui permettent aux individus d'accéder à la bourse : le courtage et la banque. Il s'agit de modifier les incitations, pour agir sur les comportements car, dans l'état actuel des choses, les intermédiaires sont tentés d'abuser de leurs clients<sup>40</sup>.

## 2. *L'Antrittsrede, charnière et clef de compréhension*

Contrairement au projet exprimé en 1894, Weber n'étudie dans ZAOb ni les fonctions des principaux acteurs financiers (banques) ni les « énormes dangers que les grands capitalistes peuvent de temps à autre faire courir à la richesse nationale »<sup>41</sup> et les moyens d'y remédier, ni les mesures de protection des investisseurs non professionnels. Ce rétrécissement du champ ne s'explique pas seulement par le fait que Weber a admis que le programme qu'il avait imaginé pour trois cahiers ne pouvait être comprimé dans les deux qu'il a obtenus de Naumann et qu'il se résout à réviser ses ambitions à la baisse. Il reflète bien plutôt l'évolution du calendrier politique et le développement de la réflexion politique de Weber.

Le projet de loi élaboré par le gouvernement pour satisfaire les agrariens et débattu en 1896 dépasse les propositions de la commission d'enquête dans la restriction des échanges boursiers. Le combat que mène Weber pour la défense des institutions boursières est perdu. Il renonce à discuter les « mesures de régulation (qui) peuvent faire obstacle à l'exploitation du public et surtout à la participation de profanes »<sup>42</sup>. Il n'est plus temps de proposer d'autres voies de réforme. Enhardis par le scandale causé par une nouvelle spéculation sur le seigle qui avait impliqué la banque Cohn et Rosenberg à l'automne 1895, les agrariens réclament et obtiennent un amendement du projet gouvernemental voté au *Reichstag* le 1<sup>er</sup> mai 1896 et qui interdit ainsi les marchés à terme sur les céréales et les produits de meunerie<sup>43</sup>. La place que consacre Weber à la défense des marchés à terme doit donc être rapportée à sa volonté de peser sur les développements les plus récents du processus législatif.

Aux circonstances politiques s'ajoute le développement intellectuel de Weber. Son nationalisme est bien plus sensible dans BV que dans ZAOb. Dans le premier texte, l'accent n'est pas mis sur la nation en tant que telle mais sur l'organisation sociale de l'économie et « la fonction absolument indispensable que remplit la bourse

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, 134.

<sup>40</sup> *Ibid.*, 136-138.

<sup>41</sup> *Ibid.*, 77.

<sup>42</sup> *Ibid.*, 73.

<sup>43</sup> LOEB, 1897.

dans la vie économique »<sup>44</sup>. Dans ZAOb, c'est donc la coordination des acteurs économiques qui est centrale dans la façon dont Weber présente les marchés boursiers :

« C'est principalement sur ces circonstances que repose l'énorme importance que les bourses ont prise pour l'économie nationale, dont elles ont commencé à être les régulatrices et les organisatrices, ce qu'elles seront de plus en plus, et ce qu'elles seront obligées d'être, aussi longtemps que l'organisation sociale actuelle continuera d'exister d'une manière à peu près semblable »<sup>45</sup>.

Weber se réfère à l'État-nation dans la mesure où il constitue l'échelle d'analyse que l'économie politique utilise pour étudier la manière dont sont produits les biens économiques. Il est le cadre dans lequel se pratiquent les activités économiques et la bourse y joue un rôle de régulation des échanges commerciaux. La question est : « Globalement, la bourse remplit-elle de nos jours, malgré les excès mentionnés, la fonction qui lui revient dans l'économie nationale ? »<sup>46</sup>. Dans la perspective de ZAOb, l'internationalité des échanges boursiers n'est mentionnée que comme l'héritage des relations commerciales de longue distance où ils trouvent leur origine. Elle témoigne désormais de la complexité des liens qui unissent les individus, pris dans les filets de l'organisation économique moderne<sup>47</sup>.

Dans le second texte en revanche, spécialement dans la conclusion, la perspective est franchement nationaliste et agressive. Le cadre d'intelligibilité des échanges économiques mondiaux est une compétition internationale et la politique économique est un instrument au service de cette lutte. La valeur à accorder à la bourse doit être mesurée à l'aune de sa capacité à être instrumentalisée dans ce sens, au même titre que la politique d'armement : « Les capitaux des grandes banques ne sont pas plus des "institutions charitables" que ne le sont les fusils et les canons »<sup>48</sup>. La réglementation des activités boursières doit garantir les intérêts nationaux et reléguer les questions éthiques au second plan :

« Tant que les nations poursuivront la lutte économique inexorable et inéluctable pour leur existence nationale et la puissance économique, même s'il se peut qu'elles vivent en paix sur le terrain militaire, la réalisation d'exigences purement théorético-morales restera étroitement limitée dès lors qu'on se rend compte que sur le terrain économique également il est impossible de procéder à un désarmement unilatéral »<sup>49</sup>.

Ainsi la recommandation ultime de La Bourse consiste-t-elle à « veiller avant tout à ce que des fanatiques défendant leurs intérêts ou à ce que des apôtres ingénus de la paix économique n'aillent pas désarmer leur propre nation »<sup>50</sup>.

Sans doute ne faut-il toutefois pas exagérer l'importance du virage pris entre les deux textes, car Weber peut avoir seulement repoussé dans la seconde partie de son projet le développement de l'argumentation nationaliste. Il écrit en effet dans ZAOb qu'il réserve au prochain article le traitement de la question de la fonction de la bourse dans l'économie nationale. D'ailleurs, les textes antérieurs de Weber sont

<sup>44</sup> WEBER, 2010, 74.

<sup>45</sup> *Ibid.*, 60.

<sup>46</sup> *Ibid.*, 74.

<sup>47</sup> *Ibid.*, 51.

<sup>48</sup> *Ibid.*, 146.

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> *Ibid.*, 147.

également imprégnés de nationalisme. N'avait-il pas adhéré en 1893 à la ligue pangermaniste (*Alldeutscher Verband*) ?

L'innovation introduite dans BV par rapport à ZAOb consiste à adopter explicitement un point de vue réellement présent mais encore implicite en 1894. En effet, c'est la leçon inaugurale (*Antrittsrede*) que Weber a prononcée en mai 1895 qui porte à la lumière les principes qui structurent sa vision du monde. Selon lui, les groupes sociaux, et les nations en particulier, sont en lutte perpétuelle pour se ménager un espace d'action :

« Il nous est apparu que la lutte économique entre les nationalités se poursuit même sous l'apparence de la "paix". (...) La lutte économique pour l'existence ne connaît pas la paix. (...) À elle seule, la sombre gravité du problème du peuplement [des régions situées à l'Est de l'Elbe] suffit à nous empêcher de nous conduire en eudémonistes, d'imaginer que l'avenir nous réserve en son sein la paix et le bonheur humain, et de croire que l'espace d'action d'une existence terrestre puisse être gagné autrement que dans le dur combat de l'homme contre l'homme »<sup>51</sup>.

Si la paix ne peut être qu'illusoire, à cause de la « rareté persistante des biens » et de la « pauvreté indéterminable des peuples »<sup>52</sup>, on ne peut donner pour fin à l'économie politique de faire connaître à l'humanité l'expérience du bonheur terrestre grâce à la satisfaction pacifique de ses besoins. S'il est vain de rechercher la justice sociale, il faut en revanche permettre à l'humanité d'atteindre la grandeur de l'homme par le développement d'une culture nationale :

« Une science de l'Homme – et l'économie politique en est une – pose avant tout la question de la "qualité des êtres humains" que des conditions économiques et sociales d'existence permettent de cultiver. (...) Pour prendre une image quelque peu fantastique, s'il nous arrivait de sortir de nos tombeaux dans quelques millénaires, alors nous chercherions dans le visage de la génération future les traces lointaines de notre propre nature. Même nos idéaux terrestres les plus hauts et les plus ultimes se transforment et passent. Nous ne pouvons pas vouloir les imposer au futur. Mais nous pouvons vouloir que les générations futures reconnaissent en la nôtre celle de leurs propres ancêtres »<sup>53</sup>.

Weber place donc au-dessus de toute autre valeur l'intérêt de la communauté nationale, qui se donne pour responsabilité de garantir que ses membres des générations à venir aient des opportunités d'accomplir leur vocation :

« Ce n'est pas en premier lieu du genre d'organisation économique que nous leur transmettons, que nos descendants nous tiendront responsables devant l'Histoire, mais de la taille de l'espace d'action que nous conquerrons pour eux et que nous leur léguerons »<sup>54</sup>.

En outre, « les classes ont chacune leur intérêt et les intérêts d'une classe, même dominante, ne coïncident pas nécessairement avec les intérêts durables de la communauté nationale »<sup>55</sup>. Ainsi, en partant de l'exemple de la polonisation de la

---

<sup>51</sup> WEBER, 1993, 558.

<sup>52</sup> ARON, 1967, 650.

<sup>53</sup> WEBER, 1993, 559.

<sup>54</sup> *Ibid.*, 560.

<sup>55</sup> ARON, 1967, 650. Cf. WEBER, 1993, 565.

population des *latifundia* prussiennes, Weber montre dans l'*Antrittsrede* que le temps est passé où les intérêts des junkers servaient ceux de la nation allemande :

« La force de l'instinct politique [des junkers] était l'un des capitaux les plus puissants qui puissent être mis au service des intérêts de puissance de l'État. Ils ont accompli leur travail et ils sont aujourd'hui économiquement à l'agonie »<sup>56</sup>.

Dans *La Bourse*, Weber montre qu'il est bien conscient que

« si l'on se demande quelle importance pour l'économie nationale (*volkswirtschaftliche Bedeutung*) accorder à cet "élargissement du marché", alors c'est au premier chef à l'intérêt du groupe de statut des opérateurs boursiers de la place en question qu'il faut rapporter l'introduction de tel article au marché à terme »<sup>57</sup>.

Cependant, et contrairement aux intérêts des junkers, bien que la spéculation puisse nuire au « grand public »<sup>58</sup>, la valeur stratégique des bourses pour la lutte économique fait que les intérêts des opérateurs boursiers rejoignent les intérêts de puissance de la nation allemande. En effet, « nous avons montré plus haut à grands traits l'importance positive pour l'économie nationale (*nationale Volkswirtschaft*) »<sup>59</sup> de l'élargissement du marché que permet le commerce à terme. La vocation de l'économiste, en tant que serviteur de la politique nationale<sup>60</sup> est d'identifier les classes qui soient en mesure de porter les intérêts de la nation sur la scène politique mondiale. Ces intérêts sont le critère ultime de ses jugements de valeur. Une fois formulée explicitement, cette échelle des valeurs s'exprime librement et non plus seulement de manière souterraine comme dans les écrits antérieurs à la composition de l'*Antrittsrede*. C'est ainsi que la conclusion de BV établit précisément les priorités : les intérêts de puissance de la nation allemande sont premiers. La protection des investisseurs vient ensuite :

« L'idée de vouloir réprimer la spéculation, ou du moins les dangers auxquels elle expose le grand public, ne peut donc en aucun cas être l'angle principal sous lequel on abordera le traitement législatif des échanges boursiers.

On ne pourra évidemment que se réjouir si l'on peut en passant protéger le plus possible les personnes extérieures à la bourse contre toute forme d'exploitation »<sup>61</sup>.

## Conclusion

Nous connaissons désormais les raisons qui éclairent l'unité problématique de ce couple de textes due à l'écart entre les promesses du premier texte et les sujets effectivement abordés par le second. L'identification par Weber de nouvelles priorités pour son action politique, causée par l'évolution de l'agenda politique explique les modifications qu'a subies son projet initial. L'urgence qu'il ressent à traiter en détail du commerce à terme et l'importance que revêt à ses yeux la défense de cette forme de transaction est la conséquence du nationalisme qui gouverne son action politique (et sa pensée théorique) dans les années 1890. Des signes déjà présents dans ZAOb

<sup>56</sup> WEBER 1993, 567.

<sup>57</sup> WEBER, 2010, 133.

<sup>58</sup> *Ibid.*, 136.

<sup>59</sup> *Ibid.*, 143.

<sup>60</sup> WEBER, 1993, 560-61.

<sup>61</sup> WEBER, 2010, 136.

comme dans les textes antérieurs sur la question agraire montrent qu'il ne s'agit pas nécessairement d'un tournant dans ses idées politiques. Mais le degré d'explicitation du critère nationaliste pour les jugements politiques de Weber est bien plus net dans BV que dans ZAOb, car BV vient au monde après la formulation des conceptions nationalistes de Weber dans l'*Antrittsrede*.

Au début de la carrière universitaire de Weber, la dimension politique prime toute autre considération dans ses écrits. Il s'agit bien toutefois de textes scientifiques, mais qui sont gouvernés par les intérêts de la position de puissance de l'Allemagne. Les deux articles de *Die Börse* ne font pas exception. Témoins d'une prise de position partisane, ils n'en ont pas moins apporté une réelle contribution à la réflexion sur les marchés et sont longtemps restés une introduction de référence aux échanges boursiers<sup>62</sup>.

Ainsi, deux années de travail intensif ont suffi à Weber pour se faire reconnaître comme spécialiste des marchés financiers, au point d'être nommé, en tant que représentant des milieux scientifiques, dans la commission provisoire qui devait assister le *Bundesrat* dans sa tâche de surveillance des marchés boursiers. Mais comme ses convictions ont fait de lui l'un des plus acerbes critiques de la loi boursière, ses positions lui ont attiré l'inimitié des agrariens, qui réagissent par des attaques violentes. Devant leur hostilité, il ne peut obtenir sa nomination dans la commission boursière définitive. Avec l'échec de son investiture aux élections parlementaires et son divorce avec les chrétiens sociaux, ce revers met un coup d'arrêt à ses ambitions politiques.

**Pierre DE LARMINAT**

*LERP, Université de Reims-Champagne-Ardennes et CMH, ENS-EHESS-CNRS, France*  
*pierre.de.larminat@ens.fr*

## Bibliographie

- ALDENHOFF-HÜBINGER R., 2005, Deux pays, deux politiques agricoles ? Le protectionnisme en France et en Allemagne (1880-1914), *Histoire et Sociétés Rurales*, 23, 65-87.
- ARON R., 1967, Max Weber et la politique de puissance, in ARON R., *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 642-656.
- BERNSTEIN P.L., 1992, *Capital Ideas : the Improbable Origins of Modern Wall Street*, New York-Toronto, Free Press-Maxwell Macmillan Canada-Maxwell Macmillan International.
- BORCHARDT K., 1999a, Einleitung, in WEBER M., BORCHARDT K., MEYER STOLL C., (eds.), *Börsenwesen. Schriften und Reden 1893-1898. Volume 1*, Tübingen, Mohr-Siebeck, 1-111.
- BORCHARDT K., 1999b, Editorischer Bericht, in WEBER M., BORCHARDT K., MEYER STOLL C., (eds.), *Börsenwesen. Schriften und Reden 1893-1898. Volume 1*, Tübingen, Mohr-Siebeck, 175-194.
- BORCHARDT K., 2000, Editorischer Bericht, in WEBER M., BORCHARDT K., MEYER STOLL C., (eds.), *Börsenwesen. Schriften und Reden 1893-1898. Volume 2*, Tübingen, Mohr-Siebeck, 614-617.
- BRIAN E., 2009, *Comment tremble la main invisible. Incertitude et marché*, Paris, Springer.
- BRIAN E., WALTER Ch., (dir.), 2008, *Critique de la valeur fondamentale*, Paris, Springer.

---

<sup>62</sup> BORCHARDT, 1999a, 2-3 ; KEMPLE, MEYER-STOLL, 2003, 183.

- DE GOEDE M., 2005, *Virtue, Fortune and Faith: A Genealogy of Finance*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- JOVANOVIC F., 2009, Le modèle de marche aléatoire dans l'économie financière de 1863 à 1976, *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 20, 51-78.
- JOVANOVIC F., POITRAS G., 2010, Pioneers of Financial Economics : das Adam Smith Irrelevanzproblem ?, *History of Economics Review*, 51, 43-64.
- KAESLER D., 1996, *Max Weber, sa vie, son œuvre, son influence*, Paris, Fayard (traduction de FRITSCH Ph.).
- KEMPLE Th., MEYER-STOLL C., 2003, The Last Hand : on the Craft of Editing Weber's « Börsenschriften », *Max Weber Studies*, 3, 2, 169-198.
- LESTITION S., 2000, Historical Preface to Max Weber, « Stock and Commodity Exchanges », *Theory and Society*, 29, 3, 289-304.
- LOEB E., 1897, The German Exchange Act of 1896, *The Quarterly Journal of Economics*, 11, 4, 388-428.
- MACKENZIE D., 2006, *An Engine, not a Camera. How Financial Models Shape Markets*, Cambridge-Londres, MIT Press.
- MOMMSEN W., 1993, Einleitung, in WEBER M., MOMMSEN W., ALDENHOFF R., (eds.), *Landarbeiterfrage, Nationalstaat und Volkswirtschaftspolitik. Schriften und Reden, 1892-1899*, Tübingen, Mohr-Siebeck, 1-68.
- PARÉ J.R., 1995, Les « écrits de jeunesse » de Max Weber: l'histoire agraire, le nationalisme et les paysans, *Revue Canadienne de Science Politique*, 28, 3, 437-454.
- POITRAS G., 2009, From Antwerp to Chicago : the History of Exchange Traded Derivative Security Contracts, *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 20, 11-50.
- POLLAK M., 1986, Un texte dans son contexte, *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 65, 69-75.
- PRADIER P.C., 2006, *La notion de risque en économie*, Paris, La Découverte.
- SWEDBERG R., 2000, The Role of the Market in Max Weber's Work, *Theory and Society*, 29, 3, 373-384.
- WALTER C., 2006, Les martingales sur les marchés financiers, une convention stochastique ?, *Revue de Synthèse*, 127, 2, 379-391.
- WEBER M., 1924, *Gesammelte Aufsätze zur Soziologie und Sozialpolitik*, Tübingen, Mohr-Siebeck.
- WEBER M., 1950, *Max Weber, ein Lebensbild*, Heidelberg, Lambert Schneider.
- WEBER M., 1993, Der Nationalstaat und die Volkswirtschaftspolitik. Akademische Antrittsrede, in WEBER M., MOMMSEN W., ALDENHOFF R., (eds.), *Landarbeiterfrage, Nationalstaat und Volkswirtschaftspolitik. Schriften und Reden, 1892-1899*, Tübingen, Mohr-Siebeck, 543-574.
- WEBER M., 2010, *La Bourse*, Paris, Allia.